



2^{ème} édition du baromètre Santé Social AMF - Mutualité Française : des disparités qui persistent

Moyennes nationales et chiffres Grand Est

Qu'ils résident dans les plus petits villages ou dans les plus grands centres urbains, quel que soit leur âge, les Français n'ont pas le même accès aux soins ou aux services médicaux ni les mêmes modalités de prise en charge en établissements, ni la même exposition aux polluants.

Trois ans après la première édition, l'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité (AMF) et la Mutualité Française ont présenté leur 2^{ème} édition du baromètre Santé Social.

Réalisé à partir de données issues de sources publiques, ce baromètre vise à sensibiliser les pouvoirs publics et acteurs privés pour agir sur l'accès aux soins, la santé environnementale et l'accompagnement de la petite enfance et du grand âge.

Ce baromètre valorise également les solutions innovantes mises en place conjointement par les acteurs privés non lucratifs et les municipalités.

1| Accès aux soins : une offre en diminution

- Une offre inégalement répartie : 87% de la population vit dans un territoire concerné par un désert médical

Entre 2019 et 2022, le nombre de médecins généralistes a baissé de 2%, soit près de 1 900 médecins en moins, consolidant une tendance à la baisse observée au cours des dix dernières années, avec une moyenne annuelle de -0,2%. La densité moyenne de médecins généralistes pour 100 000 habitants est passée de 151 en janvier 2020 à 147 en janvier 2023, avec des disparités territoriales marquées, accentuant les difficultés d'accès en milieu rural, où un médecin libéral couvre en moyenne 30 km² contre 5 km² en milieu urbain.

Les écarts sont importants entre les territoires du Grand Est avec des densités de médecins très variables entre les départements les moins bien dotés : une baisse de 10% en Haute-Marne, 7% dans la Meuse, 5% dans l'Aube et 4% dans les Ardennes ; et les départements les mieux dotés : une baisse de 1% dans les Vosges et en Moselle, et de 2% à 3% dans la Marne, la Meurthe-et-Moselle, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

- Une permanence des soins en recul

Par ailleurs, la prise en charge des demandes de soins non programmés pendant les horaires de fermeture des cabinets libéraux pâtit du manque de médecins libéraux volontaires pour assurer cette permanence des soins. Le taux moyen de volontariat par département a chuté de près de moitié passant de 73% en 2012 à seulement 38% en 2022.

Alors que les départements des Ardennes, de l'Aube et du Haut-Rhin enregistrent un taux de volontariat en hausse en moyenne de 5%, les départements de la Marne, la Meuse, la Moselle et le Bas-Rhin voient leur taux moyen de volontariat réduit (de -5% à 0%). Pas de variation enregistrée pour la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle et les Vosges.

>> Les mutuelles de la Mutualité Française gèrent le 1^{er} réseau sanitaire et social à but non lucratif. Ces établissements et services, présents sur l'ensemble du territoire, ont pour objectif principal de permettre l'accès de tous à des soins de qualité à tarifs maîtrisés et de répondre aux besoins de proximité. Les quinze centres médicaux / de santé mutualistes implantés dans le Grand Est prodiguent de nombreux soins avec , entre autre, des consultations de médecine générale.

Plus largement, 164 services de soins et d'accompagnement mutualistes, répartis sur 12 activités, sont présents dans le Grand Est (liste complète [en cliquant ici](#)).

2| Santé environnementale : des risques pour la santé des Français

La pollution de l'air liée aux particules fines (PM 2,5) serait responsable de près de 40 000 décès par an, soit 7% de la mortalité totale. En 2023, 77% des Français estiment que les pesticides, la qualité des aliments et la pollution de l'air représentent les trois principales inquiétudes de la population en matière de santé. En moyenne, chaque commune française émet 4kg/habitant de particules PM 2,5. Mais dans les grandes villes, les émissions peuvent aller jusqu'à 21 kg/habitant. Quant à la qualité de l'eau, les chiffres montrent que 17,4% de la population, soit environ 11,5 millions d'habitants, ont été exposés au moins une fois en 2021 à de l'eau non conforme aux normes de qualité en raison de la présence de pesticides.

Très engagée dans le domaine de la santé environnement, la Mutualité Française Grand Est a pris part dès 2016 aux travaux d'élaboration puis de mise en place du premier Plan Régional Santé Environnement (PRSE). Dans le cadre du PRSE 3, elle participe à son déploiement en tant que responsable opérationnel de l'objectif relatif au « renfort des connaissances et compétences du grand public et des populations sensibles sur les questions de santé environnement » et elle participe en tant que pilote de l'action dédiée « aux connaissances du grand public sur les perturbateurs endocriniens et la valorisation des alternatives ».

Elle organise notamment des actions de prévention intitulées « Moins de polluants = plus de santé ! », et « Chez moi, je dis stop aux polluants » (labellisées par le PRSE), afin d'aider le grand public à effectuer des choix éclairés et à adopter des comportements favorables en matière de santé environnement, notamment en les informant sur les sources de pollution, leurs conséquences et en identifiant des alternatives.

Par ailleurs, l'Ehpad mutualiste situé à Richwiller (68), est le premier établissement médico-social de France à avoir installé des panneaux solaires mobiles permettant de couvrir 40% de sa consommation électrique. L'établissement d'accueil pour personnes âgées dépendantes est certifié « Haute qualité environnementale ».

3| Petite enfance : une baisse de l'offre d'accueil et des disparités territoriales

Entre 2017 et 2020, le nombre de places pour l'accueil des jeunes enfants (moins de 3 ans) a diminué de 4%. Que ce soit en crèches, en classes préélémentaires, auprès d'assistantes maternelles ou auprès de salariés à domicile, l'offre globale en 2020 s'établit en moyenne à 58,8 places pour 100 enfants de moins de 3 ans.

En Grand Est, l'offre globale supérieure à la moyenne, s'établit en moyenne à 60,6 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Trois crèches mutualistes sont présentes en Lorraine (2 en Meurthe-et-Moselle, 1 en Moselle).

En plus des solutions de garde, des services de soutien à la parentalité sont proposés pour accompagner les parents dans leur rôle éducatif et favoriser le bien-être des enfants au sein de la famille. En 2020, ces dispositifs ont touché 6,8% des familles ayant au moins un enfant de moins de 18 ans.

Des écarts sont à soulever entre les territoires du Grand Est, avec peu de dispositifs (3% à 5%) dans les Ardennes, dans l'Aube, dans la Marne, la Haute-Marne, la Moselle et le Haut-Rhin. Une progression est à soulever pour la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et les Vosges (7% à 8%). **La couverture la plus importante se situe dans le Bas-Rhin (14%)**. Afin de répondre aux besoins des habitants, un acteur mutualiste propose un service d'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap, en Meurthe-et-Moselle.

4| Personnes âgées : des situations inégales pour les personnes âgées en France

En 2021, le taux d'équipement moyen en établissements pour personnes âgées en France est de 114,8 places pour 1 000 personnes de 75 ans et plus. Ce chiffre est en baisse depuis fin 2018, alors que dans le même temps, la population des séniors a augmenté.

En Grand Est, pour 1 000 habitants de 75 ans et plus, le taux d'équipement moyen est supérieur dans 8 départements sur 10, par rapport à la moyenne nationale : 149 places dans la Marne, 146 places dans les Vosges, 134 places en Meurthe-et-Moselle et dans la Meuse, 124 pour l'Aube, 122 pour le Haut-Rhin, 114 pour la Moselle et 113 pour la Haute-Marne. Seuls les Ardennes (108 places) et le Bas-Rhin (104 places) sont en-dessous de la moyenne nationale.

Pour consulter le baromètre Santé Social AMF - Mutualité Française, cliquer ici.

À PROPOS DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE GRAND EST

Présidée par Laurent MASSON, la Mutualité Française Grand Est rassemble près de 136 mutuelles, qui protègent plus de 2,3 millions de personnes, soit 42% de la population. 164 services de soins et d'accompagnement proposent une offre de santé globale sur l'ensemble du territoire.

Véritable mouvement social, elle fonde son action sur le respect de la dignité des personnes, la solidarité, la démocratie, l'indépendance et la responsabilité.

Elle représente et défend les mutuelles et leurs adhérents, anime et coordonne la vie mutualiste régionale, apporte des services aux mutuelles (formation, communication).

Elle participe à la définition et la mise en place de la politique publique en mettant en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé auprès des adhérents et de la population mais aussi en prenant part à différentes instances de démocratie sanitaire.

Enfin, elle s'inscrit aussi dans une démarche globale pour nourrir le débat en proposant une expertise en matière de protection sociale et de santé publique.

Votre contact *presse* :

Lorraine MEYER
06 87 14 22 39
lmeyer@mfgf.fr

grandest.mutualite.fr

